



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Prix de reconnaissance en lecture 2012-2013

Rimouski, le 4 avril 2013 – C'est avec grand plaisir et fierté que la Commission scolaire des Phares a appris que six projets présentés par les écoles primaires et secondaires dans le cadre de la mesure *Prix de reconnaissance pour encourager la lecture* du Plan d'action sur la lecture à l'école - « Qui lira verra » du MELS ont reçu un **Prix de reconnaissance en lecture**.

Deux projets ont obtenu chacun une bourse de 500 \$:

- « L comme lecture, P comme plaisir » présenté par l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth, sous la responsabilité de M^{me} Josée Lechasseur, s'est mérité le **Prix Efficacité**;
- « Lecture en tandem » présenté par les écoles Langevin et Saint-Jean, sous la responsabilité de M^{me} Suzie Pelletier, a reçu le **Prix Collaboration**.

Quatre projets ont mérité le **Prix coup de pouce** et une bourse de 200 \$:

- « Une vie, cent lectures! » présenté par l'école Saint-Jean, sous la responsabilité de M^{me} Mélanie Roy;
- « Lire sans remettre cent fois le métier sur l'ouvrage? », présenté par l'école du Rocher-D'Auteuil, sous la responsabilité de M^{me} Hélène Bujold;
- « À l'eau la lecture, on plonge dans nos livres! » présenté par l'école des Sources, sous la responsabilité de M^{me} Marie-Ève Dubé;
- « À l'école, notre famille lit », présenté par l'école des Cheminots-des Quatre-Vents sous la responsabilité de M^{mes} Suzanne et Dominique Sergerie.

La Commission scolaire des Phares félicite chaleureusement les artisans de ces différentes initiatives reconnues au niveau régional. « Nous sommes persuadés que la



lecture est un moyen privilégié pouvant générer plaisir et réussite scolaire. Selon des études scientifiques, prendre très tôt l'habitude de lire dans la vie des élèves peut même prévenir le décrochage scolaire. Il ne faut donc rien ménager de ce côté et toutes les actions faisant la promotion de la lecture doivent être encouragées », affirme M. Jean-François Parent, directeur général.

La remise officielle de ces prix se fera le 10 mai 2013, à l'UQAR. Félicitations à tous ces lauréats!

-30-

Source : Christine Marquis
Directrice adjointe des Services éducatifs
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1161

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

